

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW code 70
et hebdomas régionaux****Le ministre Jean Boulet annonce l'attribution d'une aide de 300 000 \$ à CargoM pour soutenir le recrutement dans le secteur du transport et de la logistique**

Montréal, le 4 novembre 2020. – Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, M. Jean Boulet, annonce qu'une aide financière de 300 000 \$ a été attribuée à CargoM, la grappe métropolitaine de logistique et de transport de Montréal, afin de soutenir la mise en œuvre d'un programme d'immersion professionnelle en camionnage et de contribuer à sa journée carrières tenue hier.

Programme d'immersion

Tout d'abord, dans le cadre de ce programme, on offrira une activité structurée d'une journée, qui permettra à un candidat ou une candidate d'expérimenter la conduite d'un véhicule lourd. On offrira également une séance d'information sur le métier, l'industrie et la formation préalable à l'exercice du métier en plus d'organiser des visites d'entreprises et d'accompagner la personne désireuse de s'inscrire à la formation menant au diplôme d'études professionnelles (DEP) Transport par camion ou à une formation liée au transport routier. L'aide financière de 200 000 \$ attribuée à CargoM provient du Conseil emploi métropole.

Journée carrières

Également, le ministre Boulet a profité de la journée carrières de CargoM pour annoncer qu'une aide financière de 100 000 \$ avait été attribuée pour la tenue de cet événement. Cette journée de recrutement virtuelle a pour objectif de pallier la rareté de main-d'œuvre dans les secteurs névralgiques du transport (routier, maritime, aérien et ferroviaire) et de la logistique de marchandises.

Au cours de la journée, les chercheurs d'emploi ont été invités à visiter plus d'une cinquantaine de kiosques virtuels d'entreprises qui recrutent et d'établissements qui offrent des formations en transport et logistique ainsi qu'à participer à des webinaires sur les thèmes de l'emploi et de la formation dans ce domaine. Plus de 1 500 visiteurs virtuels étaient attendus.

L'aide financière accordée pour la journée carrières s'inscrit dans le cadre de la mesure Concertation pour l'emploi, qui vise à encourager les entreprises et les organismes concernés par des enjeux de gestion des ressources humaines à privilégier la concertation pour trouver des solutions durables.

Citations :

« Votre gouvernement appuie les entreprises du secteur du transport et de la logistique de marchandises aux prises avec des défis d'embauche. Dans cette industrie névralgique, il est primordial de répondre aux enjeux de rareté de main-d'œuvre en

formant la relève et en facilitant l'arrimage entre les chercheurs d'emploi et les entreprises qui recrutent. La journée carrières de CargoM est une excellente initiative qui répond à ces objectifs et qui complète en toute cohérence les actions de votre gouvernement pour une intégration réussie et durable des travailleuses et travailleurs au marché du travail. »

Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie

« L'industrie du transport et de la logistique de marchandises est essentielle au développement de la métropole, mais aussi pour l'ensemble de l'économie québécoise. Avec la croissance fulgurante des achats en ligne, qui génèrent des mouvements de transport supplémentaires, il est d'autant plus important de s'allier à un partenaire comme CargoM pour faire la promotion des formations et des emplois de qualité offerts dans ce secteur dynamique. Ainsi, nous nous assurons de soutenir la relance et la vitalité de l'économie montréalaise. »

Chantal Rouleau, ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal

Faits saillants :

- L'industrie de la logistique et du transport représente quelque 120 000 emplois, quelque 6 000 établissements et 4,3 milliards de dollars en retombées économiques par année.
- Dans le secteur du camionnage, près de 40 % des entreprises ont des difficultés de recrutement, et celles-ci concernent à 76 % le poste de conducteur de camion. Dans le milieu maritime, les principales organisations prévoient qu'elles auront plus de 4 000 postes (personnel navigant et non navigant) à pourvoir au cours des trois prochaines années.
- Le Conseil emploi métropole regroupe des leaders de la région métropolitaine de Montréal. Par la force de la concertation, il propose des stratégies d'action et conseille la Commission des partenaires du marché du travail et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, afin de résoudre les enjeux du marché du travail métropolitain. Pour en savoir plus sur le Conseil emploi métropole, visitez son site, à <https://emploi-metropole.org/>.
- Les conseillers aux entreprises du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale étaient présents à la journée de recrutement de CargoM pour faire la promotion, auprès des exposants, des services qu'ils offrent en matière de gestion des ressources humaines.
- L'aide accordée s'inscrit dans le cadre des objectifs du Plan stratégique 2019-2023, visant à augmenter l'intégration au marché du travail et le maintien en emploi.

Pour en savoir plus sur les activités du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, suivez-le sur les médias sociaux :

 facebook.com/TravailEmploiSolidaritésocialeQuébec

 twitter.com/Gouv_MTESS

 linkedin.com/company/ministere-travail-emploi-solidarite-sociale-quebec

Sources :

Maude Méthot-Faniel
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Travail,
de l'Emploi
et de la Solidarité sociale et ministre
responsable de la région de la Mauricie
Tél.: 438 526-8750

Sarah Bigras
Attachée de presse
Cabinet de la ministre déléguée aux
Transports et ministre responsable de la
Métropole et de la région de Montréal
Tél.: 418 446-5911

Renseignements :

Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Solidarité sociale
Tél. : 418 643-9796